SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE LA MONTAGNE DE LURE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DE LA SAML TENUE LE 3 MARS 2007

Cette première réunion de bureau de l'année 2007 a eu lieu samedi 3 mars de 14 heures à 17 heures 15, chez Jean et Any Vinçon. Ont participé à cette réunion Suzy Bogaerts, Jean Vinçon, Patrick Lagrange, Alain Quéméneur, Michel Bourreli, Eric Denoize et Stéphane Dumont, ainsi qu'Alain Gau et Jean-Michel Pichon qui avaient été spécialement invités à se joindre à la réunion. Henri Dekker, toujours en délicatesse avec son dos et les longs déplacements automobiles, était excusé.

Ce compte rendu a été rédigé par Stéphane avec l'aide de Michel.

Les principaux points traités ont été les suivants :

1. Contrat Montagne
2. Assurance et alarme
3. Fonctionnement de l'association
4. Trésorerie
5. Relations extérieures et demandes de subventions 2007
6. Règlement intérieur
7. Groupes
8. Conférences estivales

En préambule, Stéphane a rappelé que beaucoup de travail a été réalisé à l'OMB depuis la dernière réunion, qui remonte au 30 septembre 2006. Nous devons maintenant nous consacrer à développer les activités de l'association, en nous ouvrant sur l'extérieur, sans toutefois le faire en aveugle vers n'importe quel public. Il y a nécessité de se partager le travail et de disposer de davantage d'animateurs, en particulier pour assurer les permanences.

1. Contrat Montagne

Il reste quelques **travaux résiduels** à réaliser, en particulier la mise en fonction de la ventilation VMC et la pose d'un tuyau d'aération extérieur pour la fosse septique. Eric s'en chargera mais pas avant quelques semaines. La validation des travaux par la DDE, préalable au versement du solde des subventions Contrat Montagne, n'était pas encore programmée fin février (sans doute pour

cause de crédits 2007 non encore disponibles). Dans la salle de bains, il restera à poser quelques plinthes et à mettre en place un caisson d'isolation phonique et électrique du surpresseur. Enfin, il est souhaitable de réaliser des travaux de terrassement devant l'entrée de l'OMB afin de réaliser une terrasse bien plane, où il sera possible de manger l'été, ainsi qu'une couverture végétale au-dessus de la fosse septique et de ses bacs à filtres. On constate par ailleurs que des gravillons s'introduisent à l'intérieur de l'OMB, où ils peuvent facilement provoquer des dégâts et notamment rayer le carrelage : il conviendra de remplacer ces gravillons par des cailloux plus gros ou des galets. La réalisation d'un mur coupe-vent à l'aide des pierres extraites du sol reste envisagée (un accord de la mairie sera nécessaire).

Au **plan financier**, les deux avenants des subventions État et Europe du Contrat Montagne ont été versés à la SAML par la préfecture en 2006. Il reste à récupérer la partie remboursée (70%) du solde, soit environ 5300 €.

La **recette technique du télescope Newton 400** livré par Optique & Vision n'est pas achevée. En effet, le tube en fibres de carbone initialement livré (tube n°2), à cause de sa forme imparfaite ("forme banane"), a été fortement soupçonné d'être responsable des difficultés de collimation et d'obtention d'images satisfaisantes sur toute l'étendue du champ. Optique & Vision (Franck Valbousquet) a en conséquence proposé d'échanger le tube n° 2 contre un tube en fibres de carbone n° 3 de forme plus parfaitement cylindrique. Ce tube numéro 3 a été installé mi-février et les premiers essais semblent très encourageants mais doivent être prochainement confirmés. Les parties mécaniques (barillet, araignée, etc.) et optiques (miroirs primaire et secondaire) sont inchangées. Les optiques avaient été jugées excellentes par David Vernet, venu à l'OMB mi-décembre pour procéder à des essais de "Foucault photo". Le nouveau tube dispose, en outre, d'une plaque de renfort métallique autour du porte-oculaire, destinée à diminuer la flexion, mais son efficacité reste à démontrer dans la pratique et, de plus, cette plaque a été livrée non peinte en noir : des reflets sont donc à craindre (il faudra, dans ce cas, démonter le télescope pour peindre la plaque de renfort; le démontage est heureusement simple grâce à une bonne conception d'ensemble).

Les essais des **accessoires** se sont révélés plus ou moins convaincants. Il semble difficile voire impossible d'utiliser à la fois le correcteur de champ Paracorr et les binoculaires (il manque un peu de tirage); Franck Valbousquet est invité à apporter une réponse à cette question. D'autres accessoires posent quelques soucis plus ou moins mineurs (jeu trop grand des bagues porte-oculaires 2 pouces et 3 pouces, bague mécanique principale et encodeur du porte-oculaire JMI NGF-XTN mal conçus et de fabrication imparfaite, le porte-oculaire perd sa valeur de consigne lorsqu'il arrive en butée). Une formation de l'ensemble des animateurs au télescope et à ses accessoires est nécessaire.

Après la "pré-inauguration" du 16 décembre 2006, il est envisagé une véritable **inauguration** du nouveau télescope et de l'extension du bâtiment à l'occasion d'une "journée publique festive" en juillet 2007, avec observation du Soleil et diaporama. Cette journée serait présidée, s'il en est d'accord et si cela lui est possible, par le président du Conseil régional Michel Vauzelle : après un premier contact avec lui sur ce sujet en janvier dernier, Stéphane lui adressera courant mars un courrier sollicitant son accord de principe.

2. Assurance et alarme

Il n'a pas été donné suite, auprès de notre agent d'assurance, au **vol des couvercles de fosse septique** subi fin janvier, parce que le préjudice n'aurait très vraisemblablement pas été remboursé. En effet, il apparaît que seul le bâtiment et ce qui se trouve à l'intérieur sont couverts par l'assurance. Stéphane a remercié les deux Alain qui sont très rapidement venus l'aider à rechercher les couvercles volés (l'un a été retrouvé) et à sécuriser les lieux dans l'urgence (pose d'un grillage et d'une bâche), ainsi qu'Eric qui a confectionné ensuite des couvercles en contreplaqué très solides. Stéphane a par ailleurs relancé notre agent d'assurance pour lui demander de nous indiquer les possibilités d'augmentation du capital garanti contre le vol et le vandalisme, le montant de 15000 € garanti actuellement étant jugé insuffisant; on attend une proposition de sa part.

Suite à la réparation effectuée au printemps, le **fonctionnement de l'alarme** est à nouveau correct mais il faudrait maintenant améliorer le système en mettant en place les deux capteurs supplémentaires achetés : l'un serait installé dans le "sas" (entre la porte blindée et la seconde porte métallique), l'autre à l'étage du bâtiment. Patrick va s'en occuper. La sirène sera déplacée pour être positionnée plutôt à l'intérieur du "sas" et un ou plusieurs gyrophares pourraient être installés par ailleurs. Enfin, la batterie mérite peut-être d'être remplacée; il faudra la tester. Il restera à vérifier le fonctionnement de la téléalarme avec des numéros d'appel remis à jour en fonction des personnes volontaires pour être appelés en cas de déclenchement de l'alarme. Enfin, il est envisagé de se renseigner sur les modalités et le coût d'appel à une société de télésurveillance (le coût pourrait être couvert par nos subventions de fonctionnement).

3. Fonctionnement de l'association

La date de l'**assemblée générale ordinaire 2007** a été repoussée au samedi 12 mai 2007. La salle du bas de la médiathèque a été réservée pour cette occasion.

Un point a été fait sur les **cotisations 2007** : une petite trentaine de personnes avaient pris ou renouvelé leur cotisation à la SAML début mars.

Stéphane préparera une relance, par courrier postal, pour la vingtaine d'anciens membres n'ayant pas encore repris leur cotisation en 2007. A priori, cette relance sera couplée à l'envoi postal de la convocation à la prochaine assemblée générale. Le bureau a décidé de renouveler sa cotisation aux Astronomes Amateurs Aixois Observatoire de Vauvenargues à condition que la réciproque soit vraie. Stéphane se rapprochera des responsables des AAAOV pour faire le point.

4. Trésorerie

Suzy a établi l'arrêté des comptes figeant la **situation au 31 décembre 2006**. Le solde de trésorerie était d'environ 11300 € à cette date. Il a été dépensé un peu moins que prévu pour le Contrat Montagne. Environ 43600 € ont été globalement dépensés en 2006, dont environ 41300 € pour le Contrat Montagne. Les recettes de l'année 2006 ont atteint environ 45900 €, compte tenu des 16000 € de prêts sans intérêts à l'association, d'environ 23800 € de subventions Contrat Montagne déjà versées et de la subvention de fonctionnement de 4000 € octroyée par la Région PACA. En 2007, on attend encore environ 5300 € de la préfecture correspondant aux 70% des 7600 € à rembourser du solde de la partie effectivement consommée de l'enveloppe Contrat Montagne initialement autorisée.

À la date de la réunion, le solde du compte-courant était d'environ 2700 € et celui du compte d'épargne d'environ 9100 €, après transfert de 9000 € du compte-courant vers le compte épargne début janvier (après encaissement de la subvention de 4000 € de la Région PACA).

Nous rencontrons divers **soucis avec notre agence bancaire**. L'accès Internet à notre compte-courant du Crédit Agricole n'est plus possible depuis quelque temps, suite à un changement de code communiqué après coup et à un blocage automatique "de sécurité" de l'accès. Par ailleurs, nous n'avons toujours pas l'accès par Internet à notre compte d'épargne et, enfin, Suzy n'a pas toutes les prérogatives qui devraient être les siennes en tant que trésorière (notamment l'accès au transfert de compte à compte). Stéphane a demandé à Suzy et à Jean d'établir un contact avec l'agence du Crédit Agricole pour tenter de résoudre rapidement ces divers problèmes. Au besoin, Stéphane s'adressera à la banque par courrier formel en vue d'obtenir satisfaction. Il reste aussi à faire prendre en compte par la banque notre nouvelle adresse postale.

Compte tenu des rentrées d'argent satisfaisantes en 2006, la question d'un **remboursement partiel des "prêts Contrat Montagne"** (16000 €) dès 2007 se trouve naturellement posée. A priori, il semble prudent de ne pas commencer à rembourser; un remboursement est toutefois envisageable dans le cas particulier d'un prêteur qui le demanderait au titre d'un cas de force majeure. La question d'un éventuel remboursement partiel dès 2007 sera soumise à

l'avis de l'assemblée générale; le versement correspondant au solde du Contrat Montagne pouvant être espéré d'ici là (ce qui assurerait une rentrée d'argent substantielle en 2007).

5. Relations extérieures et demandes de subvention

La lutte contre la **pollution lumineuse** (autrement dit pour la protection de l'environnement nocturne) est pour nous une nécessité et une priorité. L'alerte constituée par le projet de nouvel éclairage de la citadelle de Sisteron est passée, le projet semblant finalement beaucoup moins néfaste qu'il y paraissait de prime abord, mais il reste la calamité de l'éclairage des Pénitents des Mées, entre autres pollutions graves de l'environnement nocturne régional. Stéphane prendra rendez-vous avec le maire des Mées pour tenter de faire un peu de pédagogie et voir s'il y a moyen de limiter les dégâts, au moins en termes de durées et d'horaires d'éclairage; en cas de mauvais accueil ou de refus de dialogue, il est envisagé d'approcher le Conseil général sur cette question. Il faut essayer de profiter de la prise de conscience générale en faveur de l'écologie et du développement durable, notamment face au réchauffement climatique, pour protéger l'environnement nocturne (dans les objectifs du Pacte écologique de la Fondation Nicolas Hulot figurent en particulier l'organisation de la baisse de la consommation d'énergie et la protection de la biodiversité).

Par ailleurs, le bureau est d'accord sur le principe de suggérer à chaque membre de la SAML une **adhésion à l'Association Nationale pour la Protection du Ciel Nocturne (ANPCN)**, sur le modèle de ce qu'a préconisé Jean-David Gallet aux AAAOV dont il est le secrétaire. Stéphane joindra un argumentaire dans ce sens, ainsi qu'un bulletin d'adhésion à l'ANPCN, au courrier de convocation à l'assemblée générale qui sera adressé en avril à chaque membre ou ancien membre récent de la SAML.

Côté **subventions**, Stéphane fera un courrier à la **commune** de Saint-Étienne-les-Orgues demandant une subvention municipale pour 2007, en rappelant que la subvention 2006 n'a pas été octroyée au montant promis et attendu.

Il faudra aussi faire une nouvelle tentative en direction du **Conseil général**, en soulignant ce qui nous différencie et nous rend complémentaire du Centre d'astronomie de Saint-Michel, même s'il paraît peu probable que nous puissions obtenir une subvention. Pour répondre à la demande formulée par le maire de Cruis et conseiller général, il faudrait faire état, dans la demande de subvention, de coopérations en cours et à venir avec le Centre d'astronomie (en particulier, participation à la "soirée Perséides" du mercredi 8 août 2007 sur le site du Centre d'astronomie à Saint-Michel).

Enfin, un courrier sera aussi rédigé à l'intention du **Conseil régional**, mais après réception d'une réponse à une première lettre qui doit proposer au président du Conseil régional de participer en juillet prochain à la journée publique festive d'inauguration de l'observatoire à l'issue de la réalisation du Contrat Montagne.

6. Règlement intérieur

La modification mineure apportée au règlement intérieur par la version du 27 janvier 2007, limitée à la **mise à jour des tarifs** d'adhésion, a été formellement entérinée en réunion par le bureau, confirmant l'accord collégial donné oralement fin janvier.

En ce qui concerne la **liste des animateurs**, le règlement intérieur sera ultérieurement modifié pour introduire une phrase ou un paragraphe soulignant le fait qu'un animateur ne doit en aucun cas mettre en œuvre un matériel qu'il ne maîtrise pas parfaitement (exemple d'un animateur qui saurait manipuler la monture SECIA et le télescope C14 mais pas le télescope Newton 400 et ses accessoires). Cela vaut aussi bien pour un animateur qui n'a pas encore été formé à ce matériel que pour un animateur qui, faute de pratique fréquente, estime manquer d'une expérience récente suffisante pour la parfaite manipulation du matériel concerné.

Stéphane s'efforcera de trouver le temps, en 2007, de mener à bien un projet déjà ancien de rédaction d'un **manuel d'utilisation des matériels de l'OMB**. Ce "mode d'emploi détaillé" ne se substituera pas à la nécessité de formations individuelles des animateurs mais constituera un support pour cette formation et aidera au maintien de la compétence des animateurs.

7. Groupes

Nous recevrons le 28 avril 2007 un **groupe de polytechniciens** ingénieurs des Ponts et Chaussées, en principe une quinzaine de personnes accompagnées de quelques conjoint(e)s. Quatre animateurs prévoient de se rendre disponibles pour la circonstance : Patrick, Eric, Alain (Gau) et Stéphane. Jean-Michel fera savoir ultérieurement s'il peut participer à l'animation lui aussi.

Par ailleurs, "Tof Rando" alias "La Compagnie des grands espaces", en la personne de son animateur de moyenne montagne Christophe Delahaye, nous a contactés pour nous proposer une animation/observation à l'OMB pour des **groupes d'adolescents** le mardi 17 juillet 2007 et le mardi 14 août 2007. Une réponse positive a été donnée pour le 17 juillet (animateurs : Patrick, Jean-Michel et Stéphane). Pour le 14 août, seul Patrick a pu assurer qu'il pourrait être disponible, donc notre accord pour cette date reste à confirmer.

8. Conférences estivales

Il faudra assez rapidement bâtir le **programme** et mettre au point un **dépliant**, car nous ne pourrons plus compter dorénavant sur la bienveillance (et le prix d'ami) de Jean-Pierre Morger à l'imprimerie IAP. Il faudra envisager de faire jouer la **concurrence entre les imprimeurs** (par exemple avec l'imprimeur de Saint-Étienne-les-Orgues M. Guy Darnis) afin d'obtenir des prix acceptables, sans oublier de se garantir sur les délais et de valider des procédures de transmission des fichiers et de vérification avant imprimatur.

Le week-end du 21-22 juillet sera "inutilisable" pour une conférence car plusieurs animateurs souhaitent se rendre à la soirée de rencontres et d'observations Cosmons 2007 qu'organise samedi soir 21 juillet l'un de nos membres, Bernard Poulain, à Mons dans le Var.

Patrick propose de faire le samedi 4 août une **conférence sur le thème de la genèse du Big-Bang** et de l'apport de l'abbé Lemaître. Trois autres conférences restent à définir. Stéphane souhaite organiser l'une d'elles sur le thème de l'environnement (protection du ciel nocturne ou réchauffement climatique).

* *
*